

## *Suivi des délinquants sexuels libérés et enquêtes de voisinage des personnes travaillant en milieu scolaire*

Le 22 juin 2006

### **Questions orales à Madame Onkelinx, Vice-Première Ministre et Ministre de la Justice concernant le suivi des délinquants sexuels libérés et concernant les enquêtes de voisinage de personnes travaillant en milieu scolaire.**

Deux fillettes ont disparu depuis une douzaine de jours en région liégeoise.

Bien que cette disparition demeure inexpiquée, l'hypothèse d'un enlèvement de ces fillettes par un maniaque sexuel demeure, hélas, une possibilité envisagée par les enquêteurs.

Dans cette hypothèse, la question de la libération de pédophiles emprisonnés ou « soignés » dans des centres médicaux spécialisés a longuement été débattue dans les medias. Certains intervenants ont estimé que ces délinquants sexuels étaient relâchés trop rapidement, et sans assurance formelle que le traitement chimique, accepté par certains, ne soit suivi. Le Front National partage cette inquiétude.

Pourtant, si d'une part la Justice fait preuve d'un manque de lucidité en estimant les coupables trop rapidement « guéris », d'autre part un nombre important de personnes parfaitement honnêtes risque l'opprobre général. Je pense aux gens travaillant en milieu scolaire : enseignants, personnel d'entretien, chauffeurs d'autocar,...

Prenons l'exemple d'un chauffeur d'autocar. C'est une profession où l'on change souvent de société et où le patron change souvent de client. Tant et si bien qu'une enquête de proximité par an peut parfaitement miner la réputation du travailleur : le voisin auquel la police aura, au fil du temps, plusieurs fois posé une question concernant les mœurs dudit chauffeur ne le soupçonnera-t-il pas d'une quelconque déviance criminelle ?

Même si la réputation d'un individu vaut moins que la vie d'un enfant, ne pourrait-on trouver un système d'enquête préservant et l'une et l'autre ?

Deuxième question : pour en revenir aux pédophiles et autres délinquants sexuels libérés, ne conviendrait-il pas de durcir davantage les mesures de contrôle ? Il en va de la sécurité des enfants et des femmes de ce pays. Je souligne le fait que les récidivistes sont nombreux parmi les auteurs d'actes de viol...